

**ARRÊTÉ N° 2025-RH-04-069 ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise,

- Vu le code général de la Fonction Publique
- Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu la délibération du 7/10/08 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,
- Vu l'arrêté n° 2021-02-164 du 21 février 2021 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er janvier 2021,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
ZAGALIA Blaise	Assistant de conservation	01/07/2025

Avancement au grade de : REDACTEUR PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BERVILLE Carole	Rédacteur	01/04/2025

Avancement au grade de : REDACTEUR PRINCIPAL PREMIERE CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
PISSOT Nathalie	Rédacteur principal de 2ème classe	01/04/2025

ARTICLE 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent. Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et Madame le Receveur communautaire.

Fait à FALAISE le 8 avril 2025

Le Président,
Jean-Philippe MESNIL

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le : **28 MAI 2025**



**ARRÊTÉ N° 2025-RH-08-130 ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise,

- Vu le code général de la Fonction Publique
- Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu la délibération du 7/10/08 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,
- Vu l'arrêté n° 2021-02-164 du 21 février 2021 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er janvier 2021,
- Vu l'arrêté n°2025-RH-04-069 établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est complété comme suit :

Avancement au grade de : ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE PREMIERE CLASSE

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
SEREE Coraline	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	01/12/2025

ARTICLE 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent. Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et Madame le Receveur communautaire.

Fait à FALAISE le 10 septembre 2025

Le Président,
Jean-Philippe MESNIL

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : 11/09/25

